

**HENRIETTE ET JULIEN BLOCH**  
**FRAGMENTS D'UNE VIE ET D'UNE DISPARITION**  
**A BELFORT PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE**

Présentation par Emmanuel Divo  
Professeur du service éducatif des Archives départementales de Belfort.

Le fonds "Henriette Bloch" des Archives départementales du Territoire de Belfort a été déposé en 1965. Outre des manuscrits, articles, ils contiennent le journal intime de Mme Bloch, qu'elle a tenu de 1915 à 1965. La partie concernant la Seconde guerre mondiale est particulièrement riche, et on y trouve notamment traces de la disparition et déportation de son fils Julien. Le Concours National de la Résistance et de la Déportation 2009 ayant pour sujet "les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi", il nous a semblé intéressant de faire connaître cette histoire.

Nous présentons ici quelques éléments du contexte et de la famille, qui permettent de mieux utiliser les sources proposées.

### **Belfort dans la Seconde Guerre mondiale**

**P** principale ville du département, Belfort est en 1939 une ville militaire et industrielle d'importance moyenne. Les recensements y dénombrent 46 000 habitants au début de la guerre (presque 100 000 dans le département). Beaucoup d'entre eux – environ 6000 - sont employés à l'usine Alsthom, de nombreux autres chez DMC ou Thecla notamment.

Après l'armistice du 22 juin 40 Belfort fait partie de la zone réservée entre l'Alsace-Moselle annexées et la Suisse au sud. La "zone libre" et la ligne de démarcation se trouvent au nord du Jura, donc à environ 140 km au sud de Belfort. De 10 000 à 15 000 Belfortains ont quitté la ville en juin 1940, au moment de la débâcle.

**L** e s **autorités allemandes** d'occupation sont identifiables dans quelques lieux bien précis (voir le plan). Ces lieux sont plutôt nombreux et laissent imaginer une présence visible et quotidienne. Belfort est d'ailleurs aussi le siège d'une Kreiskommandantur (Kommandantur de circonscription).

Au-delà de ces quelques lieux, l'occupation est visible dans les rues par la présence de troupes allemandes, qui rassemblent dans

la ville plusieurs milliers de soldats au total, certains ayant pour fonction d'occuper et contrôler, d'autres ne faisant que stationner temporairement, en attente d'envoi en opération. Enfin il faut signaler la présence permanente d'une dizaine d'inspecteurs de la Gestapo ; leur nombre augmentera dans la deuxième moitié de la guerre.

**L** a **communauté juive** de Belfort est estimée à environ 1200 personnes, bien que le recensement officiel n'en dénombre que 300. Certains d'entre eux fuirent comme d'autres Belfort en juin 1940. Sur ce nombre 181 ne sont jamais rentrés. Henriette convainc un jour son fils très réticent de parcourir Belfort en arborant l'étoile jaune : les réactions des personnes rencontrées sont plutôt compatissantes et encourageantes. "Je suis pourtant antisémite, mais je n'admets pas cette mesure" dit le professeur d'allemand de Julien à celui-ci, lorsqu'il se présente au lycée avec l'étoile. L'aumônier du lycée, lui, salue ostensiblement Julien qui porte l'étoile et l'assure de sa sympathie. Le journal d'Henriette rapporte le plus souvent des témoignages de compassion, voire de soutien.

L'"aryanisation" commence dès septembre 1940 et les magasins appartenant à des personnes de confession juive sont identifiés. De même, tous les commerces ou entreprises appartenant à des juifs sont placés sous tutelle, de même que les comptes bancaires dont les propriétaires ne peuvent plus disposer à leur guise : Henriette Bloch se fait écho à de nombreuses reprises de ses difficultés à disposer de son épargne qui lui permet de vivre correctement, et de l'attitude de la personne qui la contrôle. L'entreprise Alsthom où travaille Lucien évoque aussi la confiscation de ses avoirs. La deuxième étape de l'aryanisation consistera en la vente des biens confisqués ou abandonnés. Les rafles commencent à Belfort en 1942 : le 22 février ont lieu 11 arrestations en

représailles d'un attentat. Par la suite les arrestations seront des suites de l'application de la politique antisémite : le 12 juillet, 19 personnes arrêtées, le 18 octobre, 16 personnes ; la plupart de ces juifs arrêtés à Belfort sont étrangers. En 1943 et surtout début 1944 les juifs français sont de plus en plus concernés par ces arrestations. Au total, il semble que 250 personnes aient ainsi été arrêtées à Belfort pendant l'occupation : arrêtés par les Allemands, mais c'est toujours la police française qui ensuite les convoie à Drancy, que la majorité quitte ensuite pour Auschwitz.

Officiellement, il n'y a plus un seul juif à Belfort en 1944. La ville sera libérée le 20 novembre 1944.

### **Henriette, Lucien, Julien Bloch**

**H**enriette est originaire de Nancy. Née Netter en 1889, elle a été institutrice mais ne travaille plus depuis trois ans au moment où la guerre commence, elle a également enseigné l'allemand à l'école nationale supérieure de jeunes filles de Nancy, avant d'enseigner à Saint-Germain près de Belfort. Elle est mariée à Lucien, chef comptable à l'entreprise Alsthom, qui décède le 31 mars 1941. Ils ont un seul enfant.

Julien est né en janvier 1925, il a donc 15 ans en 1940. Il est élève au lycée de Belfort (actuel lycée Condorcet) et passe le premier bac en juin 1941. Excellent élève de "Math Elem", il reçoit d'ailleurs un prix d'excellence le 31 juillet de cette même année.

**L**a famille Bloch demeure au 1, boulevard Joffre, dans un grand immeuble récent et confortable à la limite du centre ville et du quartier des Vosges, en bordure de l'esplanade des fêtes (aujourd'hui place de la Résistance et du Général de Gaulle) au bout duquel se trouve la Maison du Peuple (n°15 sur le plan). Les Bloch font partie de ces juifs

belfortains installés depuis longtemps et complètement intégrés à la vie locale, ce qui est moins le cas des juifs d'Europe de l'est arrivés pour la plupart dans les années 20 et 30, vivant souvent dans la vieille ville, un quartier plus dégradé.

Henriette écoute beaucoup la radio, notamment la radio de Londres et les émissions des "Français parlent aux Français", jusqu'à l'interdiction de possession de cet appareil en septembre 1941, elle écrit d'ailleurs son désarroi lorsqu'elle doit s'en séparer.

Elle fréquente notamment la famille de Juliette Mange qui habite Giromagny au nord du département.

**D**ébut juillet 1942 Henriette et Julien quittent Belfort, "fuyant une menace imprécise" mais bien réelle si on évoque les rafles opérées dans la ville. Ils vont en train jusqu'à Mouchard dans le Jura, puis prennent un bus de Mouchard à Salins avec un passeur, qui leur indique le sentier permettant de passer la ligne de démarcation. A peine le poteau indiquant celle-ci passé, Julien s'élance vers la route,

et disparaît. A Valempoulières Henriette est recueillie dans une ferme.

Elle apprendra plus tard qu'il a été emmené à la prison de Champagnole, ayant donc été arrêté par les Allemands lors du passage de la ligne. Au fil des semaines elle apprend son transfert à Pithiviers mi-août 1942 dans un "camp de Juifs" selon son expression. Il écrit à sa mère fin août, demandant un colis de vêtements et nourriture, puis mi-septembre. Les lettres suivantes d'Henriette ou de la tante de Julien (Madeleine, qui vit à Paris) leur reviennent avec la mention "parti sans laisser d'adresse" ou "transféré". En février 1943 elle apprend par l'UGIF (Union Générale des Israélites de France, organisme créé par Vichy et groupant de façon obligatoire toutes les organisations juives de France) qu'il a quitté Drancy pour une destination inconnue, puis des nouvelles lui parviennent : Julien est à Blechhammer, il demande à nouveau qu'on lui envoie des objets.

Henriette, elle, est arrivée le 14 juillet 1942 à Charolles en Bourgogne, où se sont réfugiés son frère et sa belle-sœur et où elle séjourne le reste de la guerre. Elle y travaille un peu comme préceptrice. Durant toutes ces années elle tente d'avoir des nouvelles de Julien, en obtient quelques fois par l'intermédiaire de deux travailleurs volontaires en Allemagne, Louis et Raymond ; ce dernier, revenant parfois en France, écrit volontiers à Henriette. Julien écrit une dernière fois en mars 1943, expliquant qu'il travaille, ce qu'il mange. En avril Henriette apprend qu'il est à l'infirmerie, ce que confirme une longue lettre de Raymond fin mai qui narre le travail effectué par les prisonniers.

Des nouvelles arrivent encore par des intermédiaires en juin 1943, puis en septembre : Julien serait transféré dans un autre hôpital en Pologne, peut-être Sankt-Hanabert. Là s'arrêtent les nouvelles de Julien. Sa mère n'en apprendra jamais davantage, bien qu'elle se raccrochât à la moindre allusion et possibilité d'espoir de retour. Elle cherche des informations sur les déportés de retour, en contacte un en lui envoyant une photo de Julien ; cela reste

sans suite. En été 1945 elle se rend à Strasbourg. Elle se réinstallera plus tard à Belfort ou elle vivra jusqu'à la fin de ses jours.

**Julien Bloch (à 12 ans environ) et sa mère Henriette (après la guerre)**



## **Lettre de Raymond**

Troyes, le 31 mai 1943

Chère Madame,

Je viens d'arriver à Troyes en permission, et je m'empresse de vous écrire afin de vous donner des nouvelles. Excusez-moi tout d'abord d'avoir été si avare de détails sur ma précédente lettre, la censure étant depuis quelques temps des plus inquiétante. Je vous parle tout de suite de Julien, j'ai fait sa connaissance sur le chantier de travail seulement une quinzaine de jours avant son entrée à l'infirmerie.

J'ai beaucoup hésité avant de me décider à vous écrire exactement la situation de votre fils, mais je considère à présent comme un devoir de vous éclairer à ce sujet. Depuis que ces pauvres gens ont été arrêtés, les collaborateurs les ont aussitôt dirigés en Allemagne, dans la Haute-Silésie où naturellement les plus gros travaux leur sont confiés. Ils travaillent dix heures par jour dans des conditions déplorables, les vêtements en lambeaux et chaussés pour la plupart de chaussures à semelle de bois qui leur mettent les pieds en sang. Ils n'ont aucun droit, pas le droit de parler aux ouvriers français ou étrangers qui travaillent à leurs côtés, ils risquent en ne se conformant pas à ces règlements les pires représailles, ainsi que celui qui aura eu l'audace de leur adresser la parole. Heureusement que grâce à quelques sentinelles allemandes moins mauvaises que les autres, nous réussissons tout de même à les approcher et les aider. Tous les Français dignes de ce nom s'estiment obligés d'agir ainsi. Il existe malheureusement parmi les Français de la Haute-Silésie des gens qui spéculent sur la misère des Juifs et des prisonniers français.

La seule chose que je sais en ce moment à son sujet est qu'il doit se trouver en ce moment dans un hôpital à Saint-Hanabert, environ à trente kilomètres de notre chantier. Le travail de Julien et de l'équipe à laquelle il appartenait consistait à transporter d'énormes tubes d'acier pour la construction de l'usine qui s'étend sur un espace formidable. Le travail était très dur pour eux, ayant insuffisamment de nourriture, seuls peuvent résister les hommes très forts physiquement et surtout moralement. Pour son malheur, Julien avait un très mauvais moral. Ayant beaucoup maigri, faible comme un enfant et n'ayant pas

la force de volonté nécessaire pour réagir, Julien entra à l'infirmerie peu de temps après notre rencontre.

Chère Madame, je sais que ma lettre vous fera beaucoup de peine, mais puis-je vous leurrer, je ne le pense pas, d'autant qu'en ce moment, Julien échappe aux mauvais traitements ; dites vous donc que sa misère est pour le moment effacée et qu'à son retour sur le chantier il retrouvera un camarade qui fera tout son possible pour lui venir en aide

Je vous quitte, Chère Madame et vous prie de voir en moi le meilleur ami de votre fils, permettez moi de vous embrasser pour lui qui serais si heureux de pouvoir le faire lui-même.

Raymond